



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 septembre 2018

### **- Démission de 2 conseillères municipales**

En préalable à la réunion du conseil, Nathalie CORTES et Stéphanie TICHON-HUET remettent au maire leurs lettres de démission du Conseil Municipal. Monsieur le Maire en fait lecture.

Nathalie CORTES : « Ma décision est motivée par le non-respect du principe démocratique au sein du conseil municipal lors des débats et décisions. De plus, les principes énoncés dans la charte de l' élu à laquelle j'ai adhéré au début du mandat ne sont plus respectés et cette situation me pousse à remettre en cause mon engagement au sein du Conseil Municipal de Puy-Saint-Martin. »

Stéphanie TICHON-HUET : « Après mûre réflexion, je ne me retrouve plus dans certaines décisions prises et vis-à-vis de mes convictions qui m'ont faites rejoindre votre liste, je ne souhaite pas les cautionner. »

### **Ouverture de la séance à 18 h 35.**

- Membres afférents au Conseil Municipal : **12**

- En exercice : **12**

- Présents : **11**

- Excusés : B. BON, pouvoir à F. VILLIEN

- Secrétaire de séance : Denis PERRIN

- Président de séance : Michel GILES, Maire

### **Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent :**

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 juillet 2018 est lu et approuvé à l'unanimité.

## **I. - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET ADMINISTRATION GENERALE :**

### **1. Intercommunalité**

- Compte rendu du conseil communautaire du 25 Septembre par Denis PERRIN :  
11 points étaient à l'ordre du jour, et notamment : SDED accompagnement de la rénovation du patrimoine bâti des collectivités, étude de faisabilité (3 scénarios) d'une cuisine centrale intercommunale sur le Haut-Roubion, Aires d'accueil des gens du voyage à Livron et Loriol, construction d'une salle de gymnastique et d'un dojo, débat sur le PADD de Mirmande, création d'un poste d'adjoint d'animation à la gare des Ramières ....
- SCOT Compte rendu de la réunion plénière du 8 juin par Michel GILES : Présentation de l'armature territoriale et des unités territoriales. Puy-Saint-Martin est situé dans l'unité du Haut-Roubion. Il se pose la question du classement de la commune en pôle de proximité ou en pôle Relais. La cartographie présentée en séance confirme la complémentarité fonctionnelle forte avec la commune voisine de Cléon- d'Andran.
- Convention «Fonds de Concours vie locale commune/CCVD » une délibération pour approuver la convention conclue pour 3 ans avec la CCVD concernant le fonds de concours Vie locale commune /CCVD **Montant : 1 866€** pour l'année 2018.

↳ **Adoptée à l'unanimité.**

### **2. Urbanisme**

- DIA : 2 maisons situées en zone agricole (SAFER), 2 maisons situées en zone urbaine. La commune ne préempte sur aucun de ces biens.  
A noter : La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) s'est prononcée à plusieurs reprises sur le caractère non communicable des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), qui ne peuvent donc plus être évoquées en conseil municipal.
- Dossiers en cours :
  - PC pour agrandissement du magasin U'Express : avec avis favorable au service instructeur.

- DP pour réfection d'une façade : transmis avec avis défavorable en raison du choix de la teinte, et donc de l'aspect de la façade, et incompatibilité avec l'article Ua11 du PLU : « Les différents murs d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments ..., doivent présenter une unité d'aspect. »
  - DP pour aménagement d'une terrasse.
- Nouvelles dispositions relatives aux DIA : information aux élus du caractère «non communicable» des intentions d'aliéner (DIA) en conseil municipal (source CADA).
  - Projet terrain « Rostaing / Domaine de la Garenne » : Le projet a été remis à la mairie. Le levé topo du terrain est en cours. Le promoteur présentera un APS (avant- projet sommaire) lors de la réunion publique du 12 octobre. La municipalité va étudier les différentes solutions de financement (Achat, PUP projet urbain partenarial, échange) pour l'acquisition et l'aménagement des Emplacements Réservés (Aire de camping-car et parking public).  
Ce projet prévoit :
    - 20 logements collectifs (11 logements individuels en bande + 9 logements individuels)
    - 26 lots individuels libres de constructeur
    - Parking public de 70 places
    - Aire de camping-cars de 22 emplacements
  - Dossiers en cours : Reprise voirie du lotissement « Chantebise ». Les PC, DP et AT discutés en commission « Urbanisme » sont présentés par Denis PERRIN.

### 3. Personnel

Modification du temps de travail de l'emploi « Directeur du périscolaire » : Suite au retour à la semaine de 4 jours, le maire propose de modifier le temps de travail hebdomadaire de 20h à 18h :

↳ Adopté à l'unanimité.

Visite de l'ACFI : l'Agent Chargé des Fonctions d' Inspection effectuera une visite le 25 octobre 2018. Le maire demande la présence à minima d'un élu (Samuel BEDOUIN et/ou Jean-Michel MURER) et d'un agent technique. L'heure de rendez-vous sera à fixer avec le secrétariat de mairie.

### 4. Administration Générale

- Mise à jour du calendrier municipal : CM 2018 : Jeudis 18/10, 22/11, 13/12 à 18h30 CM 2019 : Jeudi 24/01, mercredi 13/02, jeudi 28/03 à 18 h 30.
- CG (commission générale) 2018 : Mercredi 10/10, jeudis 8/11, 6/12 à 18h30 CG 2019 : Jeudis 10/01, 14/03 à 18 h 30.
- CA (conseil d'adjoints) 2018 : Samedis 6/10, 3/11, 1/12.
- Repas des Aînés du CCAS : le samedi 15 Décembre 2018.
- La date des Vœux 2019 est fixée au samedi 5 Janvier 2019 à 11 h.
- Intempéries du 9 Août 2018 et Sécheresse 2017 : pour le 9 août 2018 un courrier a été envoyé au préfet. Pour la sécheresse 2017 l'arrêté de classement en catastrophe naturelle est en attente.
- Conventions Commune/ LPAC : une délibération pour approuver la convention « ilot numérique de type MSAP » à l'Agence Postale Communale.
- ↳ Adoptée à l'unanimité.
- Une délibération pour approuver la convention pour l'accompagnement des Séniors et des personnes vulnérables aux démarches administratives via le numérique :
- ↳ Adoptée à l'Unanimité.
- Participation aux Congrès des maires : Romans (Drôme) le 25 octobre et Paris (National) les 20, 21, 22 Novembre .Inscriptions possible des élus sur Internet. Le maire participera au Congrès départemental à Romans.

## II. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE :

### 1. Vie scolaire

Rentrée scolaire 2018/2019 : Rentrée globalement bien passée. Irène MAURIN présente le bilan fait en collaboration avec la directrice : 45 élèves pour les 2 classes de Puy-Saint-Martin. 14 élèves en petite section, 9 en moyenne section, 13 en grande section, et 9 en CP .1 élève en attente.

Périscolaire : Au complet 19 à 20 enfants. Cantine : Déficit annoncé de 3400€ sur 2017/2018. A voir pour aides de la CAF.

## 2. Solidarité

Irène MAURIN fait le point concernant la famille de réfugiés logée dans l'appartement au-dessus de l'école.

### III. TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE :

#### 1. Travaux

Suite aux travaux de cet été à l'étage de l'école, Irène MAURIN donne la liste d'un ensemble de travaux (sonnette, radiateur, boîte à lettres, plan d'évacuation ....) à réaliser dans les locaux de l'école. Egalement des devis sont à réaliser pour des travaux de rafraîchissement notamment les peintures et les sols (carrelages).

Anthony CELERIEN fait le point sur l'avancement des travaux des 2 appartements au-dessus de l'école en signalant que l'entreprise CMDP est en redressement, et que la fin des travaux risque d'être perturbée notamment la tenue des délais. Commission d'attribution à créer pour statuer sur les futures locations.

Déménagement des ateliers communaux : Solution provisoire : installation dans les salles sous la mairie. Terminer le transfert avant fin octobre 2018. Mise en place de bennes pour déchetterie : contacter la CCVD.

Illuminations de Noël : Propositions du SDED pose/dépose Problème de la nacelle ?

#### 2. Voiries

David Lamande présente un devis concernant la réfection du chemin du réservoir de la Pigne avec le curage des fossés. Travaux à programmer prochainement. Il signale également que le stockage du « fraisat » de la déviation RD 6 sera mis en place sur le terrain communal vers les terrains de Foot.

Poteau incendie déviation RD 6 : En attente Devis

Bouchage des trous sur les voies communales : Devis à faire

### IV. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION

#### 1. Vie associative

Compte rendu de la réunion **Téléthon** du 14 Septembre 2018 : Le maire fait un résumé de la réunion en signalant la présence de plusieurs associations de Puy-Saint-Martin. La prochaine réunion est programmée à Roynac le vendredi 5 octobre à 19h. Dates de la manifestation : le vendredi 7 Décembre à Roynac et le Samedi 8 Décembre à Puy-Saint-Martin.

#### 2. Communication

Date limite des articles pour le **bulletin municipal N° 81** : 30 Septembre 2018. La liste des articles « Vie municipale » est validée. Le comité de lecture se tiendra le 3 octobre à 18h. Impression le mercredi 17/10. Distribution à partir de la fin de semaine 42. Revoir l'ensemble des tournées de quartiers à la prochaine commission générale.

Réunion publique du vendredi 12 octobre : La liste des sujets à préparer est validée. Concernant l'urbanisme, il est confirmé que le promoteur viendra présenter le projet du « Terrain Rostaing ». Il faudra démarrer la réunion par ce sujet, et le limiter en temps (Maximum ½ heure).

#### 3. Tourisme

Le Compte rendu de la réunion du 16/07/2018 nous informe que 3 bureaux restent les mêmes à savoir : Livron, Saou et Mirmande. Se développeraient des Relais d'Information Touristique (RIT) publics ou privés. Puy-Saint-Martin pourrait en être un.

### V. FINANCES - ENERGIES

- Compte-rendu de la réunion avec le SDED du 7 Septembre : Jean Michel MURER présente le transfert de la compétence EP (éclairage public) qui est en cours de finalisation. Les sujets suivants ont été abordés : éclairage boudrome, église et place, Chastelas, modifications et extensions de l'éclairage public.

Décisions modificatives au budget annexe M49 (Eau et assainissement) selon le tableau suivant :

<i>Désignation (R : Recettes - D : Dépenses)</i>	<i>Diminution sur Crédits Ouverts</i>	<i>Augmentation sur Crédits Ouverts</i>
D 023 : Virement à section investis.	1 272.82	
<b>Total 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 272.82</b>	
D 6811 : Dotations aux amortissements		1 272.82
<b>Total D 042 : Opérations d'ordre entre sections</b>		<b>1 272.82</b>
R 021 : Virement section exploitation	1 272.82	
<b>Total R 021 : Virement de la section de fonct.</b>	<b>1 272.82</b>	
R 2803 : Frais d'études, de R&D et frai..	1 233.97	
R 28156 : Matériel spécifique d'exploit.		2 105.97
R 28158 : Autres		400.82
<b>Total R 040 : Opérations d'ordre entre Sections</b>	<b>1 233.97</b>	<b>2 506, 79 €</b>

↳ **Adoptée à l'unanimité.**

- Délibération pour les admissions en non-valeur du budget principal (M14)  
Après consultation des titres concernant les titres des exercices 2014, 2015 et 2016, et dont le montant déclaré irrécouvrable s'élève à 284, 30 €  
↳ **Le conseil délibère concernant l'admission en non-valeur de ce montant pour le budget principal et donne un avis favorable par 10 voix pour et 2 abstentions.**
- Délibération pour les admissions en non-valeur du budget annexe (M49)  
Après consultation des rôles 81 et 152, se montant respectivement à 226 + 26,40 et 64, 17 + 5,25  
↳ **Le conseil délibère concernant l'admission en non-valeur du montant total, 321, 82 € pour le budget annexe et donne un avis favorable par 10 voix pour et 2 abstentions.**

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

- Réunion PPI (Plan Particulier d' Intervention) de la centrale de Cruas (extension du périmètre de 10km à 20km) : le 3 octobre 2018 9h30 à Privas. Le maire représentera la commune.
- Demande d'occupation du domaine public (place des poilus) par une épicerie nomade « Stras-taroute » : Avis favorable
- Irène MAURIN évoque les travaux des Jeux pour enfants dans le Parc : Chantier décalé car les employés municipaux sont mobilisés par le déménagement des ateliers communaux.
- Patric CISTERNE évoque la modification des tarifs de l'école de musique municipale à programmer à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Anthony CELERIEN évoque la création d'un conseil du RPI en complément du conseil d'école, sujet abordé lors de la réunion avec les élus de Roynac le 20 juillet 2018. Le maire indique qu'il a demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil d'école qui se tiendra courant Novembre 2018.

**La séance est levée à 20 h 30.**

<b>Prochaine séance du conseil municipal, le jeudi 18 octobre 2018, à 18 h 30</b>
---